

Avis de constitution

SOCIETE « GOLD IVOIRE MINING »

Siège Abidjan-Yopougon ATTIE-Face Ficgayo-
Résidence MOSSIOH-Lot 12- Ilot 2., Lot 12, Ilot 2

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/11/2025, et enregistrés au CEPICI le 13/11/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GOLD IVOIRE MINING »

Objet : L'exploitation minière,
Et pour la réalisation de l'objet social:
Et pour la réalisation de l'objet social :
- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 4,000,000 F CFA divisé en (400.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 400 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan-Yopougon ATTIE-Face Ficgayo-
Résidence MOSSIOH-Lot 12- Ilot 2., Lot 12, Ilot 2

Dirigeant(s) M KOUASSI JOSEPH ODILON (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-12702 du 12/12/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°75732/GTCA/RC/2025 du 12/12/2025

